

# CHARTRE D'ENGAGEMENT



DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE  
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

ORGANISMES DE FORMATION  
À L'ANIMATION VOLONTAIRE

Un positionnement commun pour affirmer l'importance de la formation à l'animation volontaire dans la formation des individus et des citoyens

- Les organismes de formation à l'animation volontaire membres du CRAJEP Occitanie souhaitent valoriser ensemble, l'importance et les apports des formations d'animateurs volontaires, que ce soit vis-à-vis des stagiaires, des partenaires et dans l'intérêt des publics relevant des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).
- Ils considèrent que les ACM sont des lieux de vie collective riches et des espaces éducatifs indispensables, complémentaires de l'École et de la Famille.
- Ils estiment nécessaire, dans le contexte actuel, de réaffirmer les valeurs et les principes mis en œuvre dans les formations à l'animation volontaire habilitées qu'ils organisent.
- A l'origine de la création des formations BAFA-BAFD, ils revendiquent encore aujourd'hui une place exclusive dans l'organisation de ces formations, en partenariat avec l'État, pour préserver le sens des projets de formation, pour garantir la qualité éducative attendue, sans objectif d'en faire un marché lucratif.



## LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

### Une garantie et une expérience en matière d'accompagnement des jeunes :

Elles accompagnent de nombreux jeunes sur l'ensemble de leur parcours personnel, professionnel et d'engagement et disposent d'un savoir-faire avéré et reconnu en la matière.

### Une conception spécifique de la formation à l'animation volontaire :

Elles considèrent les formations BAFA-BAFD comme des espaces d'éducation à la citoyenneté, de responsabilisation, d'acquisition de savoirs être et de savoirs faire et d'apprentissage du vivre-ensemble.

### Des spécificités et une plus-value dans la mise en œuvre de ces formations :

**\*Des formations au service de projets éducatifs et porteuses de valeurs :** le refus de l'occupationnel ou du consumérisme, l'ouverture culturelle, la citoyenneté, la laïcité, la mixité sociale...

**\*Le BAFA, un outil privilégié pour développer le « vivre ensemble » :** la vie collective est une composante essentielle des formations et s'organise dans le respect de l'individu et du groupe.

**\*Des formations avec des démarches pédagogiques spécifiques :** des projets de formation construits en fonction du cadre réglementaire, des principes pédagogiques issus de l'Éducation Populaire, des besoins identifiés des personnes et du groupe...

**\*Un apport de compétences pour les stagiaires :** apprentissage du vivre ensemble, travail en équipe, prise de responsabilité, animation de groupe et de la vie quotidienne, montage de projets, pratique d'activité, connaissance des publics, découverte du secteur de l'animation...

**\*Des ressources et un accompagnement proposés aux stagiaires :** supports pédagogiques, outils d'accompagnement des parcours, services d'aide au placement, journées de regroupements d'animateurs, espaces d'engagement associatif...

**\*Des démarches de coopération adaptées à l'importance des enjeux éducatifs :** le partenariat important développé entre les organismes de formation et les organisateurs d'ACM permet d'assurer une adéquation entre les contenus des sessions de formation et les besoins de terrain.

**\*Des formateurs-acteurs qualifiés et engagés dans le projet associatif, au service des formations et de l'accompagnement des stagiaires :** garants de la qualité des méthodes pédagogiques et des contenus de formation.

# BAFA-BAFD



JEUNES POPULAIRE VALEURS  
COMPÉTENCES BAFA  
Enfants Citoyenneté Formation  
Loisirs Émancipation ensemble  
Vivre Responsabilités ACTION  
Éducatifs Associations Éducation  
Occitanie Territoires BAFA  
LOCALE ENGAGEMENT  
ACM ÉDUCATIVE COLLECTIF

## LES ORGANISMES DE FORMATION À L'ANIMATION VOLONTAIRE SIGNATAIRES :



MIN 281 Avenue du Marché Gare  
34070 Montpellier  
contact@crajep-occitanie.fr  
Tél. 09.53.90.57.11  
06.42.69.77.83  
www.crajep-occitanie.fr

## Partenaires financiers du CRAJEP :



## DES ENGAGEMENTS ET DES PROPOSITIONS

Un engagement, une expertise et une implication importante auprès des partenaires, au service des stagiaires et de l'action éducative locale :

Les organismes de formation habilités, membres du CRAJEP s'engagent à :

### \*Influer

en lien avec les services de l'État, les collectivités et de leurs partenaires, pour l'amélioration constante des formations BAFA-BAFD.

### \*Contribuer

pleinement à une transformation sociale soucieuse de la qualité de l'action éducative locale.

### \*Proposer

des espaces d'engagement, d'éducation à la citoyenneté et à la prise de responsabilité pour l'ensemble des jeunes et des adultes du territoire régional.

Pour la reconnaissance et le développement de ces formations et de l'action éducative en région Occitanie :

**\*Une reconnaissance par l'État et l'ensemble des partenaires publics,** institutions concernées de la spécificité et de la qualité des formations à l'animation volontaire dispensées par les organismes de formation membres du CRAJEP, signataires de cette Charte.

**\*Un nécessaire développement du financement et des aides à la formation** pour garantir la possibilité pour tous les jeunes, quels que soient leurs statuts, leurs situations d'accéder à ces formations et de s'inscrire dans un réel parcours d'engagement.

**\*Une valorisation et une reconnaissance par les partenaires publics,** avec nos associations, de la contribution de ces formations à la construction de chaque individu, à l'émancipation de jeunes citoyens, responsables et socialement engagés.